



Doc. 13078
22 janvier 2013

L'état de la liberté des médias en Europe

Amendement¹ n° 5

déposé par la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias

Dans le projet de résolution, à la fin du paragraphe 17, ajouter les mots suivants :

« L'Assemblée se félicite du rapport sur la transparence de la propriété des médias en Europe élaboré en octobre 2012 par Access Info Europe (Madrid) et l'Open Society Media Programme (Londres) et invite l'Observatoire européen de l'audiovisuel (Strasbourg) à poursuivre le développement de sa base de données MAVISE sur la propriété des médias et à aider ses membres à établir la transparence de la propriété des médias. »

1. 2013 - Première partie de session

